

## Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2022.

### Finances

2°/ Vote du taux des trois taxes.

3°/ Vote du budget primitif 2022 du budget général de la Commune.

4°/ Vote du budget primitif 2022 du budget annexe du camping municipal.

5°/ Vote du budget primitif 2022 du budget annexe du Lotissement la Manade.

6°/ Vote du budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie des Transports de Port-La Nouvelle.

7°/ Budget principal de la Commune : décision modificative de crédits n°2.

8°/ Budget annexe du lotissement Charcot : décision modificative de crédits n°1.

9°/ Budget annexe du lotissement Charcot : clôture du budget.

10°/ Acceptation d'un legs.

### Occupation du domaine public - Aménagement du territoire

11°/ Régie des droits de terrasse hors marché : exonération exceptionnelle de redevances d'occupation du domaine public suite aux travaux d'aménagement du Quai du Port.

12°/ Sous-traité d'exploitation sur la plage concédée : résiliation du lot n°1 et lancement d'une nouvelle consultation.

13°/ Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime relative au maintien de six hydrophones au large de Gruissan et Port-La Nouvelle.

14°/ Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime, travaux de raccordement du parc éolien en mer Eolmed.

### Ressources humaines - Petite enfance et jeunesse

15°/ Contrat d'assurances des risques statutaires : avenant n°1.

16°/ Modification du tableau des effectifs.

17°/ Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude : approbation des nouveaux barèmes.